

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 23 septembre 2015

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 28 septembre 2015

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Présents : Maxime BRAND, Maire

Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER Christophe SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR SCHAETTEL, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2015.

Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 29 septembre 2015.
Le Maire,
Maxime BRAND



Acte à classer

61_28-09-2015

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-09-29T08-50-19.00 (MI101842055)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20150929-61_28-09-2015-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2015

Date de décision : 29/09/2015


**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : [61_28-09-2015.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 29/09/15 à 08:50

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 29/09/15 à 08:50

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 29/09/15 à 08:58

Département
du Bas-Rhin
Arrondissement
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 23 septembre 2015

Nombre de conseillers élus
15

Séance du 28 septembre 2015

Conseillers en fonction
15

Sous la présidence de M. Maxime BRAND, Maire

Conseillers présents ou représentés
15

Présents : Maxime BRAND, Maire
Marianne WEHR, Adjointe au Maire, Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Emmanuel MULLER, Nathalie EBENER, Christophe SCHIR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Martine GOTTAR, Alexis GRAFF, Michèle AMAR, SCHAETTEL, Denis TOURNEMAINE, Monique METTE, Josselin FELD

TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE : FIXATION DU COEFFICIENT UNIQUE

Monsieur le Maire rappelle les dispositions des articles L.2333-2 et suivants, L. 3333-2 et suivants et L. 5212 à L. 5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), autorisant le Conseil Municipal à fixer un coefficient multiplicateur unique, dans les conditions prévues à ces mêmes articles, applicable au tarif de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité.

VU l'article 23 de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité,

VU les articles L. 2333-2 à L. 2333-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L. 3333-2 à L. 3333-3-3 du CGCT,

VU les articles L. 5212-24 à L. 5212-26 du CGCT,

CONSIDERANT l'article 37 de la loi n° 2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de porter, à compter du 1^{er} janvier 2016, le coefficient multiplicateur unique de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité à **8.50** ;
- que ce coefficient s'applique aux consommations d'électricité effectuées sur l'ensemble du territoire de la commune ;
- de charger Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

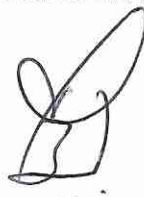
Votes : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Suivent les signatures au registre
Pour copie conforme
Ergersheim, le 29 septembre 2015.
Le Maire,
Maxime BRAND



Acte à classer

62_28-09-2015

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-09-29T08-51-45.00 (MI101842072)

Identifiant unique de l'acte :

067-216701276-20150929-62_28-09-2015-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ : FIXATION
DU COEFFICIENT UNIQUE

Date de décision : 29/09/2015


**Certifié
Conforme**

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communesActe : [62_28-09-2015.PDF](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 29/09/15 à 08:51

Par SCHOCH Stephanie

Transmis

Date 29/09/15 à 08:51

Par SCHOCH Stephanie

Accusé de réception

Date 29/09/15 à 08:58